

La Gestion Raisonnée des Dépendances Vertes Routières en Dordogne

Thierry CHARMARTY

Responsable Pôle Paysage et Espaces Verts
Conseil Départemental de la Dordogne



Direction du Patrimoine Routier, Paysager et des Mobilités

ses missions

- Assurer l'entretien et la modernisation du réseau routier départemental
- Assurer l'entretien des sites, parcs et jardins départementaux

son organisation

- Une direction organisée autour de 4 pôles
- 8 Unités d'Aménagement réparties sur l'ensemble du territoire
- Un outil : le Parc Départemental basé à Marsac sur l'Isle.

Le Pôle Territoires

- Il assure l'entretien et l'exploitation des 5 000 km de routes départementales,
- Pour ce faire, il s'appuie sur :
 - les 8 Unités d'Aménagements
 - et le Parc Départemental.

LES ROUTES EN DORDOGNE

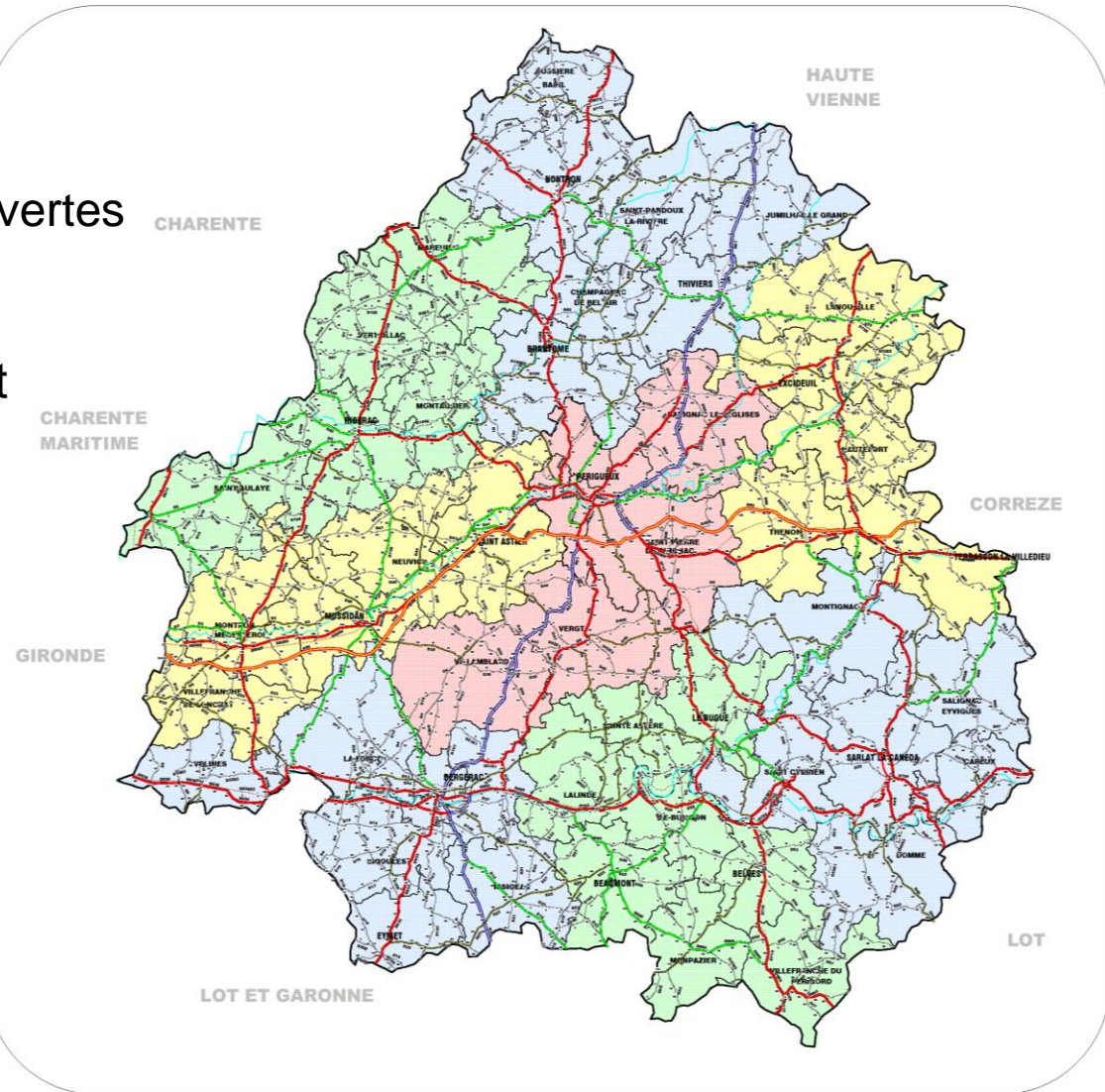
5000 KM route

4500 ha de dépendances vertes

300 agents d'exploitation

10000 arbres d'alignement

70 aires de pique-nique



| CLASSEMENT DES ROUTES | |
|--|---------|
| CLASSE A | 870 KM |
| Réseau routier d'intérêt Régional Itinéraire Bis Liaison Sous-Préfecture Voies de sites de 3000 véhicules jours | |
| CLASSE B | 520 KM |
| Routes Nationales déclassées Voies de 1500 à 3000 véhicules jours | |
| CLASSE C | 730 KM |
| Désenclavement Chef lieu de cantons Voies de 750 à 1500 véhicules jours | |
| CLASSE D | 2820 KM |
| Voies de communications inter-cantons | |



DRPP/SEXP/F.RICHARD/21.10.09



(Titre)



(Auteur)



(Date)

Le Pôle Paysages et Espaces Verts

Ses missions :

- *Mettre en œuvre la politique paysagère du Département* dans les domaines des routes, parcs et jardins, sites naturels et forestiers, collèges, en termes d'expertise, d'aménagement et d'entretien pour une gestion durable.
- *Proposer et développer des actions novatrices en matière de paysage* : gestion différenciée, création de jardins éphémères et pédagogiques, interventions ciblées sur les habitats naturels, formations spécifiques, organisation d'évènementiels, fabrication de mobiliers, etc.
- *Animer les dispositifs départementaux* Charte zéro herbicide, Villes et Villages Fleuris, Gestion raisonnée des dépendances Vertes



(Titre)



(Au



Politique globale - Les dispositifs départementaux

- **2002** : Mise en place de la **gestion différenciée** des espaces verts départementaux : 0 herbicide puis 0 produit phytosanitaire
- **2006** : **Gestion raisonnée des dépendances Vertes** sur les 5000km de routes départementales
- **2008** : Le département passe au « **0 herbicide** » sur ses dépendances vertes et dans les 38 collèges
- **2011** : Création d'un programme départemental pour les communes de la Dordogne : la « **Charte 0 Herbicide** »
- **2012** : Mise en œuvre du **label Villes et villages Fleuris**
- **2014** : Création d'un programme de sauvegarde et de bonne gestion des arbres d'alignement : la **Charte de l'arbre**
- **2016** : Lancement de la Charte « **0 pesticides** » pour les communes de Dordogne

Politique globale - Les labels, prix et classements

- **2013 :** Le **label Ecojardin** au Parc François Mitterrand
Le **Prix National de la Collectivité Accessible** pour le Grand Etang de Saint-Estèphe (Tourisme&H + Handiplage)
- **2014 :** Le **1er Prix IDDRIM** de la Continuité Ecologique pour la Gestion des Dépendances Vertes Routières.
Le Département s'engage dans la **certification PEFC** des massifs forestiers de Campagne (338 ha) et La Jemaye (30,50 ha)
- **2015 :** **Label Pavillon bleu** sur deux grands sites de baignade départementaux
La forêt de Campagne obtient le classement ministériel de **Réserve Biologique**
- **2016 :** Le Parc François Mitterrand est intégré au réseau national « **REFUGES LPO** »
Le label « **Tourisme et Handicap** » pour les grands sites de Gurson et La Jemaye





La Gestion Raisonnée des Dépendances Vertes

- La mise en place d'une politique départementale des dépendances vertes s'exprime par la volonté de rationaliser la conception, la réalisation et l'entretien du réseau routier départemental pour une gestion durable.
- Les facteurs qui ont joué un rôle de levier :
 - Des politiques hétérogènes à l'échelle du territoire 16 subdivisions, 16 approches différentes.
 - Une consommation démesurée des herbicides.
 - Une image négative de la route ;
 - L'acte 2 de la décentralisation des services de l'équipement et l'intégration au département de 300 agents: opportunité de changement.
 - Une force de propositions des services techniques.
 - Une VOLONTE POLITIQUE AGENDA 21.



(Titre)

(Auteur)

(Date)

LE 'TOUT' DESHERBAGE: UN CONSTAT...

Une « histoire » départementale ...

Une démarche longue, « un poids culturel, cultural, la notion de « mauvaises herbes », « du propre »...

13 ans de démarche, des freins, des échecs, un travail de terrain, progressif, de formation, de sensibilisation, d'écoute, de réponse...

- 2003
 - Création du marché départemental de produits phytosanitaires
 - On passe de 10 à 3 substances actives
 - On élimine les plus nocives : 2-4D, Diuron, etc...
 - Equipement de pompes doseuses

- 2004 : 38600€

- 2005 : 53300€

- 2006 : 36900€

- 2007 : 3000€

- 2008 : 0€



OBJECTIFS ET ENJEUX

- Assurer la lisibilité
- Maintenir la visibilité
- Renforcer les séquences visuelles paysagères et animation parcours

Objectifs de sécurité

- Assurer le fonctionnement des ouvrages
- Maintenir le gabarit routier

Objectifs maintien viabilité

GESTION

RAISONNEE

Enjeux environnementaux

- Conjuguer entretien et développement durable
- Maintenir les milieux
- Valoriser les paysages
- Intégrer la route
- Contrôler les plantes invasives

Enjeux économiques

- **Optimiser les opérateurs d'entretien**
- **Choisir et entretenir le matériel adéquat**
- **Mutualiser les moyens techniques**

Prise en compte de la sécurité des agents

La Dordogne enrichit la démarche

- LA ROUTE: UN METIER, DES RESPONSABILITES...

L'agent, le chef d'équipe...l'homme de terrain devient l'acteur de la gestion raisonnée.

Car il s'agit bien, en situation de chantier sur le terrain, de raisonner , de prendre une option, de faire un choix pour conjuguer : sécurité-environnement-économie et paysage- de positionner le « curseur »

La démarche s'accompagne de formation et d'outils d'aide à la décision

- LA ROUTE, UNE FONCTION CULTURELLE

L'identité culturelle « le pays, paysage ... »

« Dans notre département ce ne sont pas les châteaux qui sont importants mais ce qu'il y a entre les châteaux...le paysage »

LES ACTEURS ET PARTENAIRES DU PROJET: UN GROUPE DE PILOTAGE

Pilote du projet : Direction des Routes et du Patrimoine Paysager Pôle Paysage et Espaces Verts

● **Les acteurs :**

- 8 unités d'aménagement de la DRPP,
- 1 technicien référent gestion raisonnée du Pôle Paysage et Espaces verts,
- Le service départemental de l'Environnement,
- Le service Hygiène et Sécurité,
- Le Parc routier départemental en charge du matériel,
- Les Associations naturalistes,
- Chargés de mission AGENDA 21.

Le groupe de travail a été animé par un intervenant extérieur (H. MINEAU - écologue)

● **Les partenaires :**

- L'Agence de l'Eau Adour-Garonne
- Le FEDER
- Le CNFPT : 350 agents et techniciens formés au sein de la DRPP
- La FREDON Aquitaine
- L'Agence Technique Départementale
- La Société d'Orchidophilie
- Le CEN Aquitaine

11 THEMES SONT ABORDES :

LA DIVERSITE DES DEPENDANCES.



ACCOTEMENT ET SECURITE

Une politique de végétalisation et de 1^{er} passe de sécurité des accotements



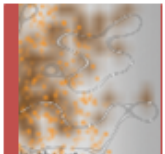
FOSSE

Abandon des traitements chimiques

(Titre)

(Auteur)

(Date)



DELAISSES

Donner une fonction ou rendre à la nature



TALUS DEBLAIS / REMBLAIS

2 passes, « rien ne sert d'aller toujours plus loin, plus haut... »



(Titre)



(Auteur)



(Date)



HAIE ET LISIERE, développement de l'utilisation du lamier, respectueux du végétal.

HERBICIDES, plus jamais...

(Titre)

(Auteur)

(Date)



**STATION D'INTERET
FLORISTIQUE : Le fauchage tardif**



AIRE DE PIQUE-NIQUE,
des équipements simples
et de qualité

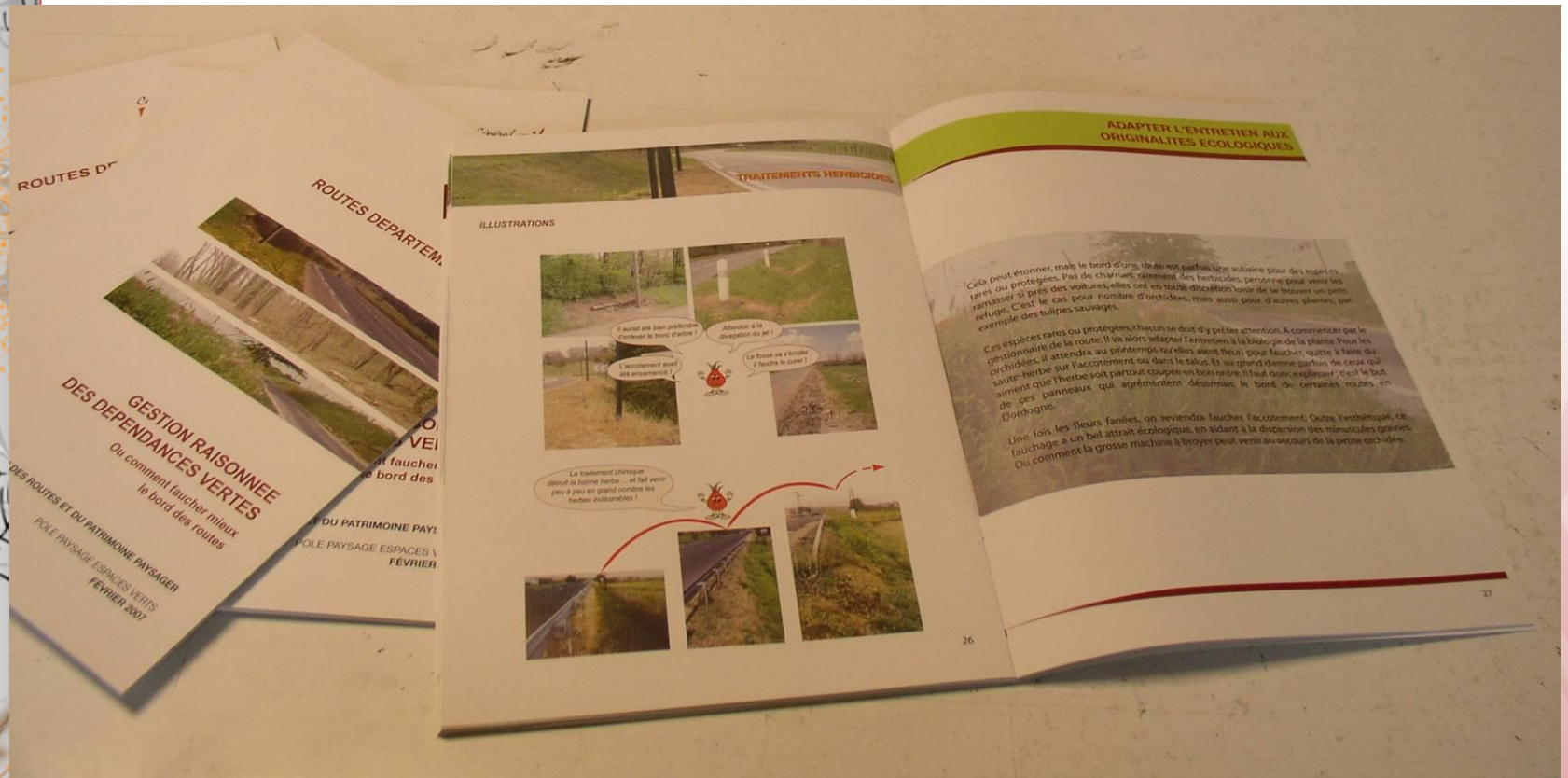
DECHETS VERTS,
développer leur
valorisation

(Titre)

(Date)

ELLES SONT REGROUPEES DANS LE GUIDE DE LA « GESTION RAISONNEE DES DEPENDANCES VERTES » VALIDEE EN 2006 PAR L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE

Qui s'accompagne en 2007-2008 par:



(Titre)

(Auteur)

(Date)

2007– 2013 UN PREMIER BILAN

- Economie :

50 000 euros de produits phytosanitaires : 3 passages sur l'ensemble de réseau
350 000 euros d'économie en fauchage : 1 passe en moins

- Environnement:

Enrichissement de la biodiversité: reconquête de la nature
Valorisation d'une partie du broyat en Aménagements paysagers

- Protection technique:

Stabilité des talus et équipements (glissières, panneaux, balises, cunettes).

- Hygiène et sécurité:

protection des agents et qualité de l'eau.
matériel : formation pour la prévention des risques
Elaboration du Document Unique (fiche de procédure C.H.S).

- Professionnel:

une formation pour les nouveaux agents (post-recrutement)
l'agent acteur et responsable
un guide des bonnes pratiques déjà obsolète

- Communication: - A POURSUIVRE, NE PAS RELACHER

(Titre)

(Auteur)

(Date)

UN CONSTAT

- L'entretien des lisières a pris beaucoup de retard sur le réseau secondaire
- Le matériel d'élagage est vieillissant et n'a pas le rendement nécessaire.
- Le matériel de fauchage n'est pas prévu pour des hauteurs de fauche à 15 cm
- Le gabarit du matériel actuel est contraignant sur route étroite (manœuvre à chaque croisement ou dépassement d'un automobiliste)
- Le suivi d'activité met en évidence une importante inactivité du matériel de fauchage (saisonnalité et modifications des pratiques)
- Le débroussaillage manuel sous glissières est très gourmand en main d'oeuvre et se révèle dangereux pour les opérateurs sur certains axes.
- La problématique des plantes invasives n'a pas été abordé dans le premier plan de gestion

ACTIONS : 3 Groupes de travail

- **1/ Fauchage / Débroussaillage**
 - Optimisation du matériel, Evolution des techniques, mise en place d'indicateurs de biodiversité, organisation des moyens
- **2/ Elagage et Déchets Verts**
 - Optimisation du matériel, Evolution des techniques, inventaires des linéaires de lisières, organisation des moyens, valorisation des déchets verts, recensement et redéfinition des plateformes de stockage
- **3/ Gestion des plantes invasives (renouée du japon, ambroisie, etc...)**
 - Définition des modes opératoires
 - > respecter la réglementation
 - > limiter la propagation : ex. terres de curage de fossé

NOUVELLES PRATIQUES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITE

- **Limiter les fauches en pratiquant la fauche raisonné (pour préserver la biodiversité)**

Actuellement, plus que 3 interventions sont effectuées pour le fauchage des accotements routiers contre 5 auparavant.

- **Augmenter les hauteurs de coupes**

Les hauteurs de coupe ont progressivement été augmentées à 15 cm.

Ce qui a permis au département de limiter les déchets verts, de diminuer la consommation de carburant de 20%, d'augmenter la durée de vie du matériel et de favoriser la biodiversité. Cette démarche s'accompagne de l'acquisition progressive d'un nouveau matériel d'exploitation, pour le fauchage et le traitement des haies.

- **Utiliser du matériel spécifique, innovant, adapté** : débroussailleuse, entretien manuel de la signalisation verticale, faucheuse sous glissière, broyeur de branche, épareuse, grand lamier.

- **Végétaliser les espaces** (campagnes annuelles d'ensemencement hydraulique des bords de routes)

- **Choix du Zéro Herbicide** : Au niveau national, le Département de la Dordogne a été le 1er Département à ne plus avoir utilisé de produits phytosanitaires sur l'ensemble de ses sites, routes comprises depuis 2008.



MODE OPERATOIRE

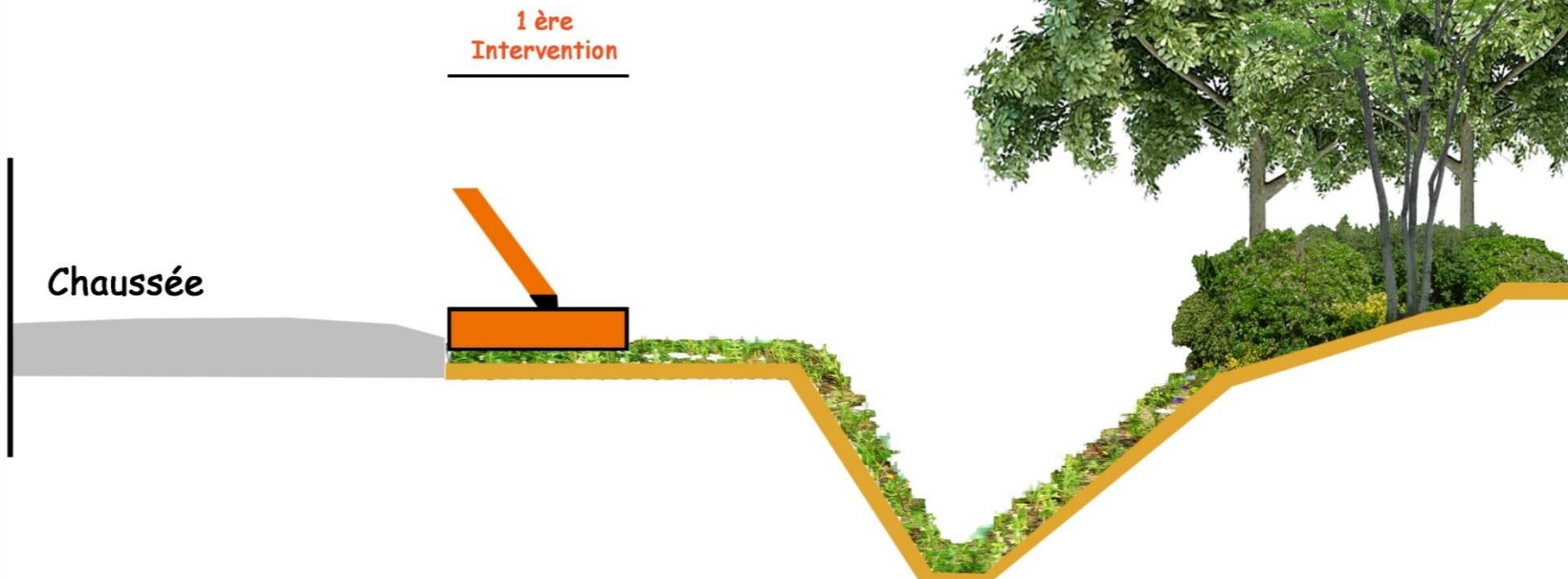
Sur le principe : Le fauchage

Concernant le démarrage du fauchage, une latitude doit être laissée aux UA pour donner le "top".

> La hauteur de l'herbe doit être l'élément déclencheur :
40 cm pour les zones de sécurité

> A savoir : L'herbe repousse moins vite si l'on coupe au stade épiaison d'où l'intérêt d'attendre le plus longtemps possible.

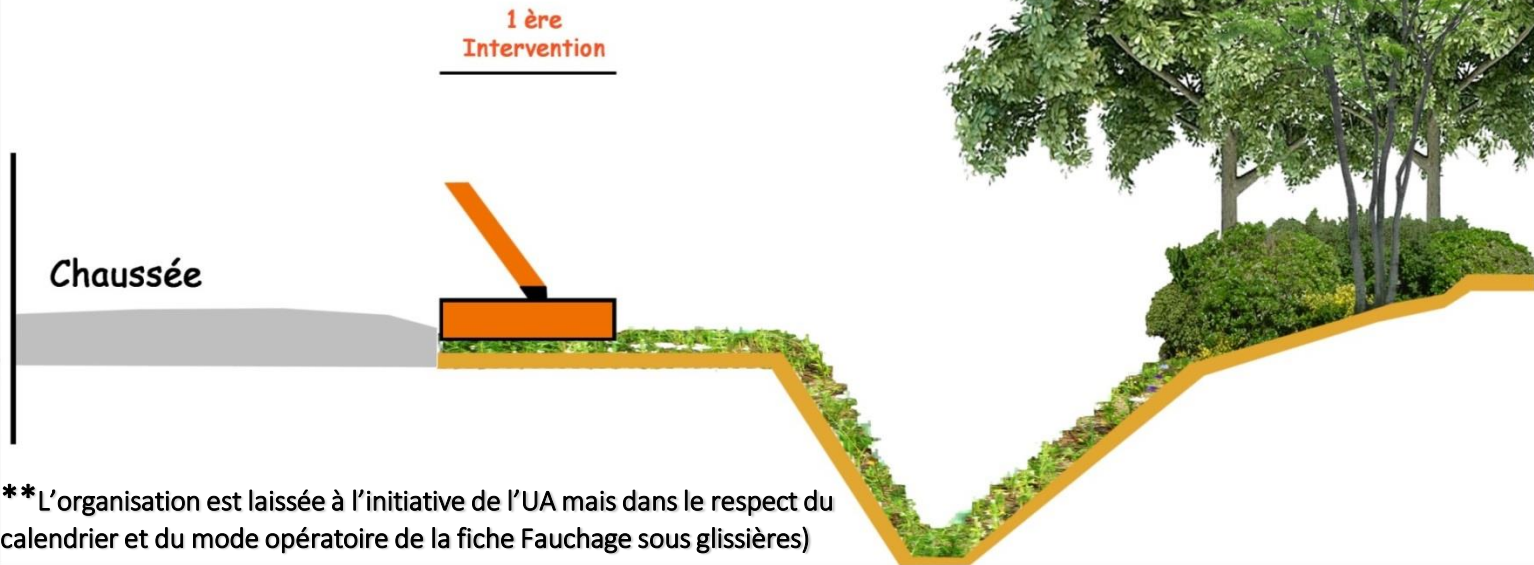
> On ne tient pas compte de la hiérarchisation du réseau mais il faut rester cohérent sur un itinéraire. le fauchage sur le réseau principal doit être coordonné d'une UA à l'autre pour limiter les écarts d'intervention.



Est il judicieux de traiter l'itinéraire principal parce qu'il est prioritaire si l'herbe ne dépasse pas 25 cm alors que c'est une RD en principe large et sécurisée ?

- Certains axes secondaires ne sont ils pas plus urgent ?

- Une seule passe (largeur du panier) : Réglage des hauteurs de coupe au maximum de la machine. (pour les plus récentes 15 cm)
- le dégagement de sécurité aux carrefours et autres endroits sensibles
- Les R.D. non aménagées qui traversent les agglos doivent être traitées dans la continuité de l'itinéraire. Ni plus, ni moins.
- Débroussaillage de la signalisation verticale. **



Dégagement de visibilité

Définir le dégagement de visibilité pour une harmonisation des pratiques.

L'objectif n'est pas, non plus de définir des modes opératoires trop contraignants qui mèneraient à des résultats à l'opposé de ceux qui sont actuellement recherchés à savoir « **faucher le moins possible tout en préservant la sécurité des usagers** ».

Plusieurs documents du CERTU et du SETRA apportent une définition du dégagement de visibilité. Le plus complet, la note d'information du SETRA de septembre 2009 « Faucher mieux, le fauchage raisonné », aborde ce thème, la bande sécurité, les zones courbes et les carrefours.

1/ La bande de sécurité correspond peu ou prou à notre définition (à peu près une largeur d'outil de fauchage).

2/ Les zones courbes correspondent aux petits rayons.

3/ Les carrefours sont de deux types « Cédez le passage » et « Stop ».

Pour les « Cédez le passage » les préconisations pour la zone de dégagement de sécurité (augmentation progressive du nombre de passes) sont de 200m pour une vitesse d'approche de 90km/h.

Pour les « Stop » les préconisations pour la zone de dégagement de sécurité (augmentation progressive du nombre de passes) sont de 60m pour une vitesse d'approche de 90km/h.

Ces principes sont théoriques et à adapter en fonction des configurations du terrain, de sa topographie et des particularités locales.

(Titre)

(Auteur)

(Date)

Après débat les préconisations du « Cédez le passage » semblent disproportionnées

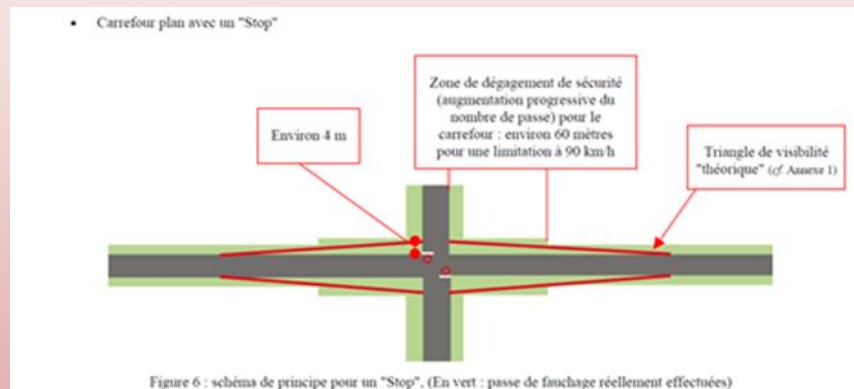
Dégagement de visibilité

La solution « Stop » semble plus raisonnable.

Il est proposé d'adopter cette disposition avec une vitesse d'approche de 80km/h, vitesse qui est la règle depuis le 1^{er} juillet 2018, soit une distance de visibilité de 105m.

Cette distance n'est pas à interpréter comme une distance minimum mais une distance maximum.

On parle de distance de visibilité et non pas de distance de fauchage, celui-ci n'étant pas systématique dans la mesure où la visibilité au carrefour par rapport à la position du conducteur est assurée.



Ces schémas sont bien évidemment théoriques et à adapter en fonction des configurations du terrain, de sa topographie et des particularités locales.

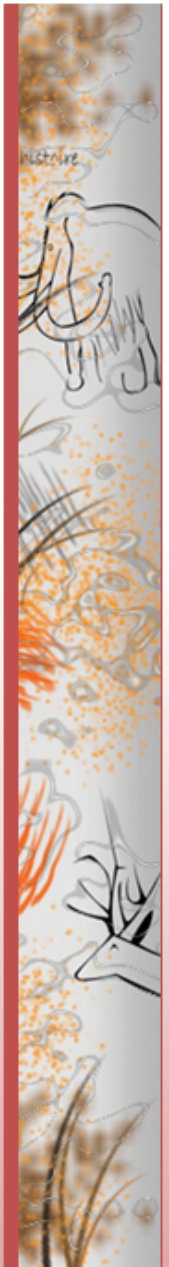
Fauchage – intervention de sécurité



(Titre)

Date)

Fauchage entre la signalisation



(Titre)

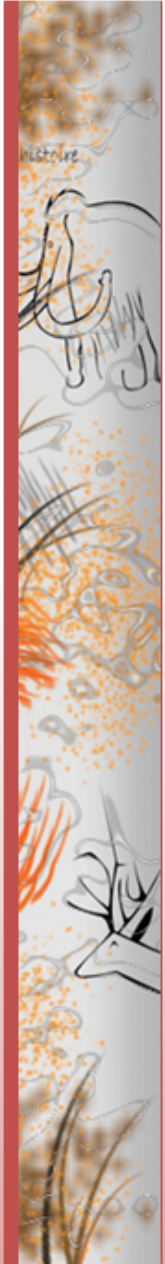


(Auteur)



(Date)

Dégagement de visibilité- carrefours



(Auteur)

Dégagement de visibilité en courbe

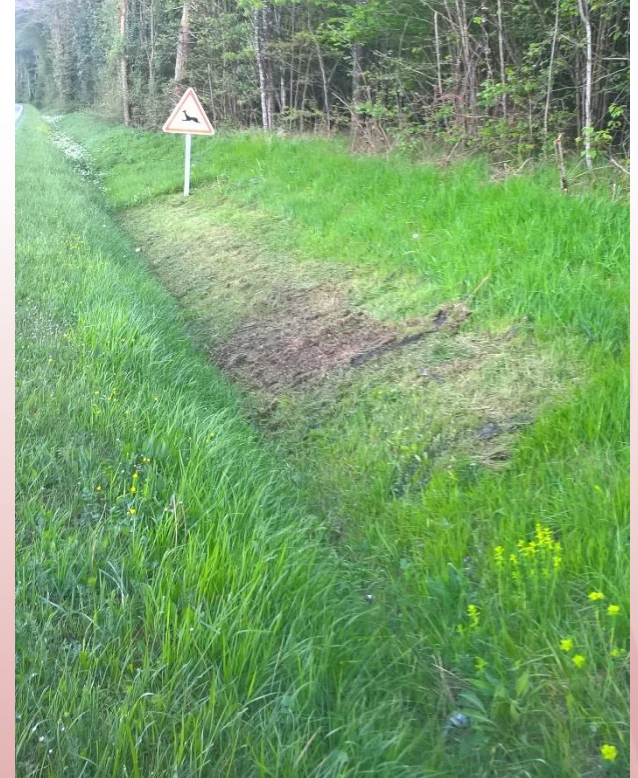


(Titre)

(Auteur)

(Date)

Fauchage devant panneaux



(Titre)

(Auteur)

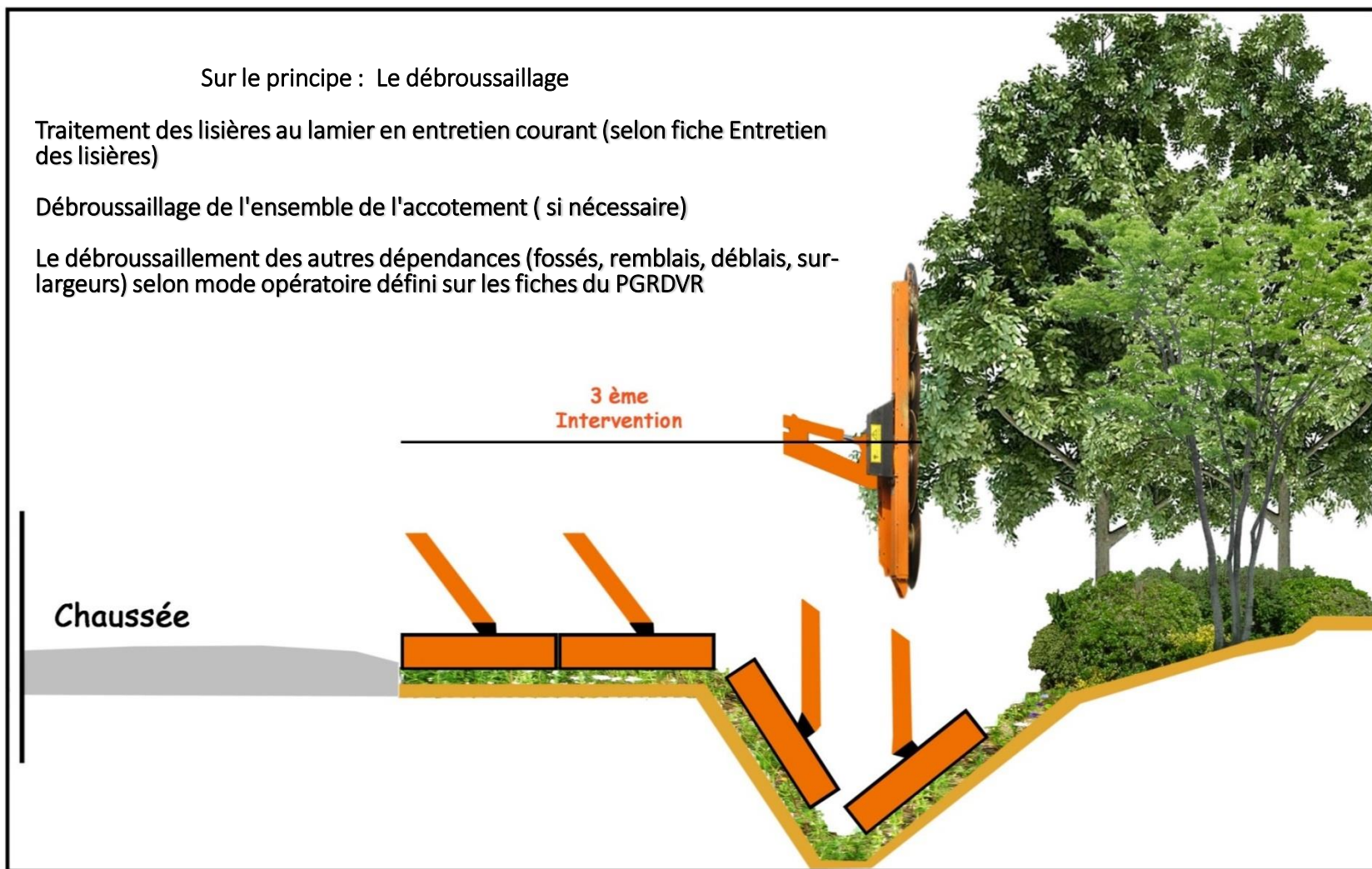
(Date)

Sur le principe : Le débroussaillage

Traitement des lisières au lamier en entretien courant (selon fiche Entretien des lisières)

Débroussaillage de l'ensemble de l'accotement (si nécessaire)

Le débroussaillage des autres dépendances (fossés, remblais, déblais, sur-largeurs) selon mode opératoire défini sur les fiches du PGRDVR



de l'entretien "intensif" au fauchage raisonné

Depuis la fin des années 1970, le fauchage mécanique des abords routiers s'est systématisé. Le fauchage s'est vite généralisé, même en campagne, y compris dans les espaces à caractères naturels, comme les forêts et sur des bandes de plus en plus larges. Avec, parfois, des bords de routes entièrement traités chimiquement.

Les conséquences de ces pratiques ont contribué à la raréfaction de la faune et de la flore locales et d'un appauvrissement des paysages.

Or, depuis une dizaine d'années, le département de la Dordogne s'est engagé dans une **politique environnementale volontariste** en développant des pratiques plus respectueuses des milieux et des paysages :

- le fauchage tardif sur les stations floristiques remarquables, (orchidées et tulipes sauvages)



- la gestion des arbres d'alignement,
- le zéro herbicide (plus d'utilisation de produits phytosanitaires pour l'entretien des routes depuis 2006 - de l'ensemble des dépendances vertes dès 2008 - et en 2011, mise en place de la « Charte 0 Herbicide » à destination des collectivités de Dordogne)
- la valorisation des déchets verts



Et aujourd'hui, le **fauchage raisonné**.

Le fauchage raisonné c'est : « **faucher autant que nécessaire, mais aussi peu que possible** » avec pour objectifs de :

- Rationaliser d'un point de vue opératoire, mais aussi économique, la gestion des dépendances vertes routières
- Conjuguer sécurité, environnement et paysages.

Chaque intervention doit être réfléchie. Cette approche s'oppose radicalement aux principes du fauchage intensif. Il s'agit de **faucher « utile »** en tenant compte des impératifs de sécurité et de la croissance de la plante.

Deux orientations majeures :

- **Retarder au maximum la première intervention.** L'herbe repousse moins vite si l'on coupe au stade épiaison d'où l'intérêt d'attendre le plus longtemps possible. L'élément déclencheur de l'intervention est la hauteur d'herbe : 40 cm pour les zones de sécurité.

- **Augmenter progressivement la hauteur de coupe à 15 cm** (actuellement entre 8 et 10 cm)

AVANTAGES:

- Limitation des déchets verts
- Chute de consommation de 20% de carburant
- Augmentation de la durée de vie du matériel
- Favoriser la biodiversité (limiter le développement des graminées au profit des plantes à fleurs qui ont un faible développement).



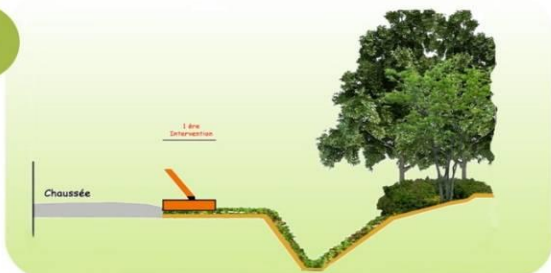


la mise en pratique

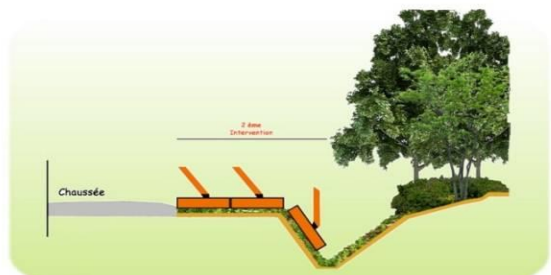
2 INTERVENTIONS MAXIMUM AU PRINTEMPS:
DEBUT DES INTERVENTIONS FIN AVRIL / DEBUT M AI

La hauteur de l'herbe doit être l'élément déclencheur : 40cm pour les zones de sécurité.

MAI



INTERVENTION 1 : Fauchage sur une largeur de panier et dégagement de sécurité.

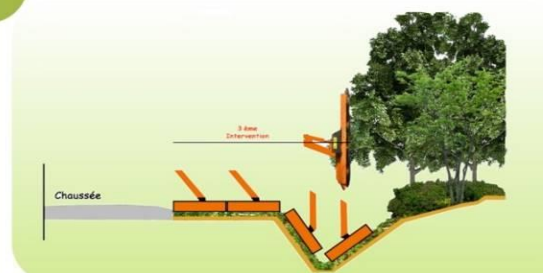


INTERVENTION 2 : Fauchage de l'accotement du 1^{er} pan de fossé et dégagement de sécurité.
Débroussaillage de finition autour des glissières et de la signalisation verticale.

Objectifs : accotements fauchés, dégagements de visibilité en carrefours et en virages effectués pour le 14 juillet.

15 JUILLET

15 AOUT



INTERVENTION 3 : Entretien des lisières et débroussaillage

Objectifs : Maintenir le gabarit routier, pérenniser le fonctionnement des ouvrages et prévenir le risque incendie (Arrêté préfectoral du 16 janvier 2012).

15 MARS

La totalité des accotements, y compris fossés et parties basses des talus, sont fauchés.



Evolution des pratiques et choix du matériel

ACTUELLEMENT

23 tracteurs / super – épaveuses



64 000 h / an

21 tracteurs / turbo - faucheuses



8 000 h / an

A L'AVENIR

Des Machines dédiées à l'entretien de la route



MESURES MISE EN OEUVRE

- « **Suppression** » des turbo-faucheuses.
- **Remplacement** des tracteurs agricoles + super-épareuses par des portes outils spécifiques dédiés aux métiers de la route.

Avantages :

- polyvalence.
- rendement élevé. (+ 20 % en débroussaillage)
- meilleure ergonomie de travail.



16 Porteurs équipent la Direction des Routes du CD24

(Titre)

(Auteur)

(Date)

- Fauchage à minimum 15 cm avec des paniers adaptés.

Avantages :

- Limitation des déchets verts.
- Chute de consommation de 20% de carburant.
- Augmentation de la durée de vie du matériel.
- Baisse de la consommation des pièces d'usures
- Limitation du développement des graminées (forte croissance, grande développement) au profit des plantes à fleurs.



Entretien manuel de la signalisation verticale et horizontale



7000 heures / an



(Titre)

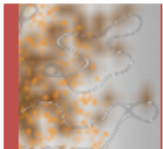
Acquisition de débroussailleuses sous glissière
intégrées au porteur



(Auteur)

(Date)

Un travail efficace avec moins de risques pour les agents



Rendement
1.5 km / heure

(Auteur)

Du matériel alternatif aux Herbicides



(Auteur)



(Titre)



La nature reprend ses
droits recolonisation
des accotements



(Date)

Evolution des TPC – aider la végétation



(Titre)

(Auteur)

(Date)



Les noues enherbées remplacent les cunettes bétons



Engazonnement systématique des espaces perméables

Fétuques, Lotiers, Trèfles,
etc...

Le choix des mélanges est
adapté en fonction de nos
relevés botaniques
(naturaliste et écologue)



45000 € par an



eur)

ORGANISATION DU TRAVAIL

- Le travail par itinéraire est privilégié

Il faut occulter les limites des Centres d'Exploitations et Unités d'Aménagements

Les plannings doivent se faire avec beaucoup de transversalité

- Le Travail en Bi-poste se prépare pour augmenter le rendement journalier des machines.

ORGANISATION DU TRAVAIL

- Une réflexion est menée sur le temps d'utilisation des machines. Le fait de modifier le matériel et le souhait d'optimiser son utilisation pour limiter le chômage et respecter les délais oblige à cette réflexion.
- Une proposition d'essai de travail en bi poste (6h/17h) sera faite à l'UA test de Périgueux
- Le fauchage par itinéraire est une piste d'évolution sérieuse dans les pratiques.

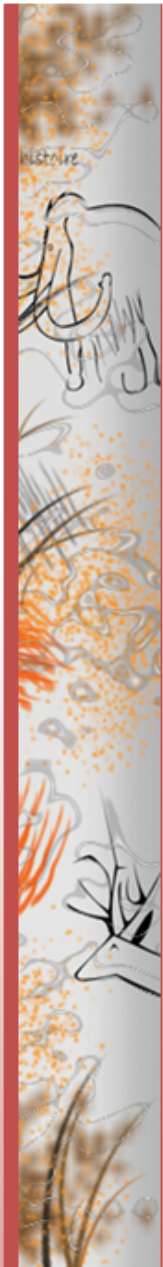
Avantages et Inconvénients du travail en bi-poste

| Avantages | Inconvénients |
|--|---|
| Linéaire de route traité dans une journée plus important | Travail réalisé par secteur pour rationaliser les itinéraires. |
| Diminution du coût de l'intervention de fauchage | Lors de pannes immobilisation plus longue de la machine |
| Travail adapté aux routes de catégorie C et D | Passage d'une turbo nécessaire sur les routes de catégorie A et B |
| Permet de réaliser d'autres tâches le matin | |
| Conditions de travail (avis des agents) | |

(Titre)

(Auteur)

(Date)



PREMIER BILAN, INDICATEURS ET L'AVENIR

EVOLUTION DU PATRIMOINE FLORISTIQUE DES ACCOTEMENTS

MESURES DES TEMPS DE TRAVAUX PAR ACTIVITES

(Titre)

(Auteur)

(Date)





« Faucher Moins Faucher Mieux »

Mise en place d'indicateurs de biodiversité



RD 675 – PK 12-13
Commune : Piégut Pluviers
Longueur : 1,39 kms
Bocage et forêts

RD 67 – PK 42 - 43
Commune : Clermont
d'Excideuil
Longueur : 1,71 kms
Vallon forestier

RD 708 – PK 67 - 68
Commune : Echourgnac
Longueur : 1,17 kms
Prairies pâturées et bosquets
forestiers

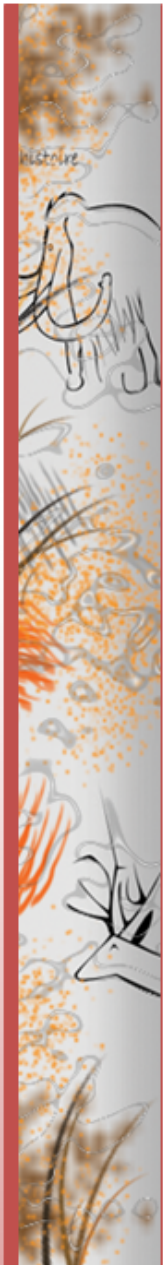
RD 6089 – PK 42 - 43
Commune : Saint Crépin
d'Auberoche
Longueur : 1,21 kms
Vallon du Manoire

RD 47 – PK 41 - 42
Commune : Prat de Carlux
Longueur : 1,44 kms
Prairies sèches et coteaux

RD 15 – PK 39 - 40
Commune : Singleyrac
Longueur : 1,0 kms
Prairies sèches et

RD 660 – PK 84 - 85
Commune : Mazeyrolles
Longueur : 1,10 kms
Collines boisées et prairies
de fonds de vallon

Présentation des 7 tronçons étudiés



1/ Cela permettra d'observer et de comparer l'impact du fauchage sur les plantes à fleurs non dominantes et de faible hauteur avec les plantes plus grandes et présentant un fort pourcentage de recouvrement.

2/ Cela pourra également permettre de quantifier ou d'évaluer la différence de matières organiques laissés après le fauchage, le temps d'absorption de celle ci par le milieu naturel, et l'impact sur les communautés végétales.

(anticipation pour avoir des éléments sur les choix futurs : fauchage avec ramassage par exemple)



1 passage

3 passages



(Titre)



(Auteur)



(Date)

4 volets :

| | |
|---|--------------------|
| ● Formation et supports pédagogiques : | 16 000 € |
| ● Outils de communication : | 31 000 € |
| ● Matériels spécifiques innovants : (porte-outils, faucheuses sous glissière, lamiers, broyeurs) | 950 000 € |
| ● Suivi d'expérimentation : (engazonnement hydraulique, essais de végétalisation) | <u>120 000 €</u> |
| | 1 117 000 € |

Financement :



| | |
|---------------------------------|-----------|
| ● FEDER | 350 000 € |
| ● Agence de l'Eau Adour-Garonne | 366 000 € |
| ● Département | 401 000 € |



LA GESTION DES LISIERES ET ARBRES D'ALIGNEMENT



Hauteur : 6 mètres
à l'aplomb du
Domaine Public

Un mode opératoire à respecter pour l'entretien
des 2500 km de lisières



(Titre)

Des arbres à abattre
(Auteur)



8000 heures / an d'entretien de lisières



15 000 heures / an d'élagage

8 lamiers 4 disques : 1 par UA

8 broyeurs 14cm : 1 par UA

2 porteurs lamier 5 disques : Parc

1 nacelle 20m : Parc

3 broyeurs 20 cm : Parc



(Auteur)

(Date)

Porte-outil dédié au lamier : bras de 11m



La cabine panoramique sur tourelle permet d'avoir une très bonne vision de l'outil.

L'avancement hydrostatique ainsi que le lamier sur tête pivotante permet un travail de très bonne qualité.

Bonne ergonomie du poste de conduite

Chantier d'élagage et d'abattage

En moyenne 8 agents mobilisés!!!!

CONSTAT

- > Chantiers qui demandent beaucoup de main d'œuvre
- > Gros volumes de déchets. Manipulations importantes.
Le lamier est obligé d'attendre l'atelier de broyage
- > Les branches inférieures à 12 cm sont broyées.
Le broyat est stocké ou mis en talus, le reste du bois bûche ???
- > Tous les camions ne sont pas équipés de rehausses.
 - beaucoup de projections,
 - faible volume récoltable dans la benne,
 - augmentation du nombre de trajets pour vider



Des gros volumes de déchets à valoriser :

Un partie du broyat est valorisée en mulch pour les Aménagements Paysagers.

Pour le reste, il faut définir la filière.....



Propositions optimisation :

Aménager et mutualiser les plateformes de stockage

Transformer tous les déchets verts en plaquettes

Privilégier le travail par itinéraire plutôt que par UA

Formaliser les partenariats par convention (ferme méthanisation, centre de compostage, etc....)

Valoriser les déchets par appel d'offres

Renouveler le matériel selon les objectifs définis :

- > Achat d'un broyeur autonome pour accompagner le Grand Lamier
- > Avoir une benne gros volume pour suivre cet atelier
- > Equiper chaque UA d'un lamier 4 disques?
- > Dans ce cas là pas d'obligation de renouveler le tracteur lamier ?

Organisation du chantier élagage avec le groupe de broyage autonome



(Titre)

(Auteur)

(Date)

Augmenter le rendement du lamier.

Rendre l'activité « BROYAGE » moins fastidieuse.

Optimiser le personnel sur cette activité pour le redéployer sur une autre (PATA, PELLE, LAMIER 4 DISQUES, etc...)

Faciliter les procédures Hygiène et Sécurité

Récolter et valoriser toute la matière en bord de route.

VIDEO ELAGAGE



(Titre)

(Auteur)

(Date)

Valorisation du bois

- 500 m³ en copeaux pour le paillage des aménagements paysagers
- 200 m³ de copeaux pour l'alimentation des composteurs des collèges et des EHPAD (matière carbonée)
- 1600 m³ de plaquettes vendues comme combustible pour les chaufferies bois-énergie
- 82 stères en bois bûches (dont 25 stères d'affouage en forêt de Campagne)
- 75 stères de chêne en sciage
- 26 m³ de pin maritime en sciage



- Une démarche irréversible tournée vers l'avenir

- Approche globale du projet routier: la revue de projet et « bilan chantier »
- Des critères environnementaux dans les appels d'offres.
- Un observatoire des pratiques: analyse- bilan des tâches- logiciel et la mise en place d'indicateurs environnementaux. Partenariat.
- Formation de mise à niveau.
- Faire vivre les groupes de travail
- Enrichissement fiches techniques. (retour terrain).

- D'autres chantiers :

- Un matériel en adéquation avec les objectifs
- Valorisation des déchets routiers : un premier inventaire et propositions
- Une formation CNFPT - gestion raisonnée des dépendances vertes.
- Création de la « journée départementale de la gestion raisonnée ».
- Réduire encore nos interventions en fauchage

Pendant des siècles les talus et accotements étaient pâturés par les troupeaux ou fauchés par les agriculteurs ou le cantonnier.

Il faut attendre l'après guerre et les années 70 pour voir un fauchage mécanique généralisé.



MERCI DE VOTRE ATTENTION

Pour tout renseignement,
n'hésitez pas à nous contacter au :

**DIRECTION DES ROUTES ET DU PATRIMOINE PAYSAGER
POLE PAYSAGE ET ESPACES VERTS**

99, Avenue W. Churchill – BP 10222

COULOUNIEIX-CHAMIERES

24052 PERIGUEUX CEDEX

05-53-06-82-70

(Titre)

(Auteur)

(Date)